



Accubloc ACEC

La batterie Thermique hybride

Le complément indispensable
à la batterie électrique
et aux énergies alternatives

ACEC concepteur et fabricant depuis 1961





Batterie thermique hybride ACEC



ACEC ACCUBLOC

Eléments chauffants 0-30kW

Noyau 1500 kg

Stockage 250 KWH



Réseau électrique

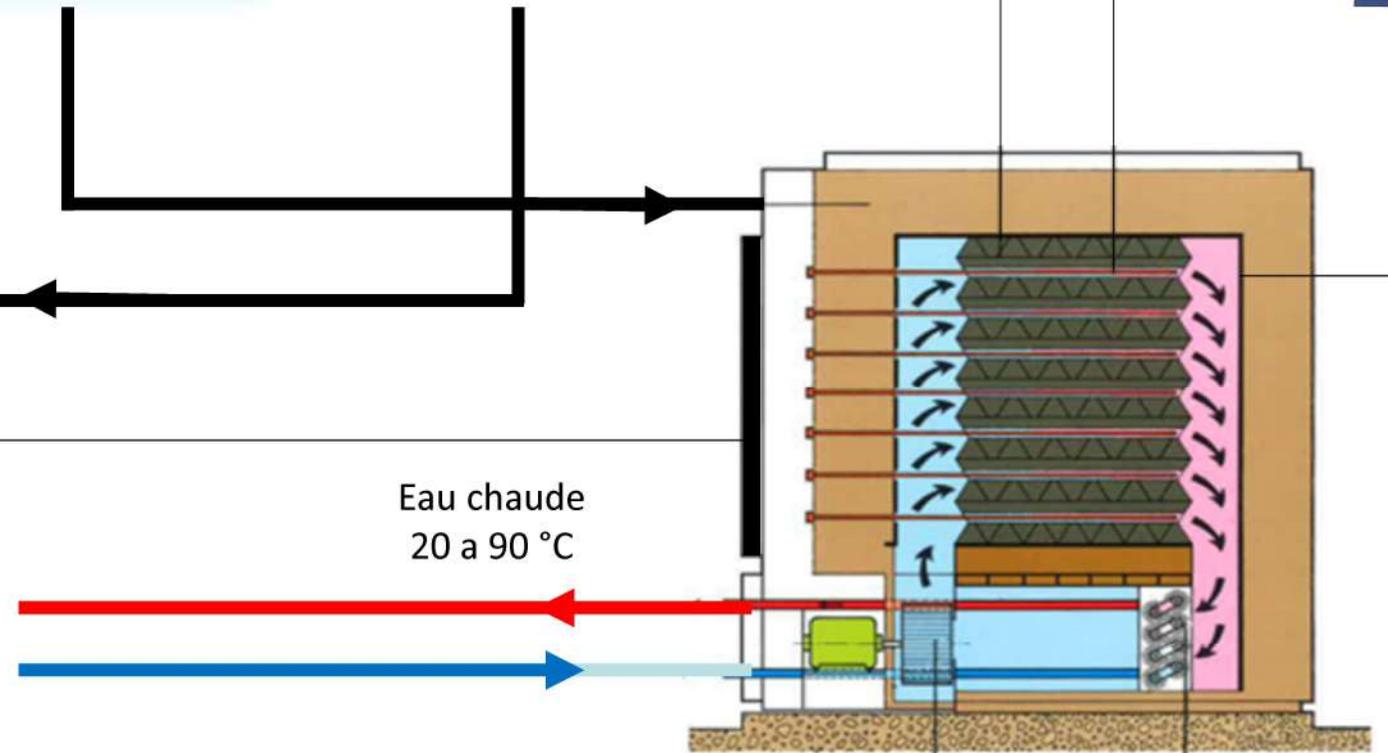
Module de gestion

- Eau chaude sanitaire
- Piscine
- Besoins thermiques
- Serre . . .

Eau chaude
20 a 90 °C

Ventilation régulation PID

Echangeur 35 kW



ACEC-Accubloc-hybride



L'accumulation thermique une solution complémentaire sérieuse d'avenir

- La production d'énergie électrique est en pleine mutation.
- L'avenir est électrique et le renouvelable s'impose.
- Les réseaux électriques de distribution doivent s'adapter.
- L'électricité ne se stocke pas, contrairement au pétrole et au gaz.
- L'électricité alternative doit être gérée et optimisée.
- Le stockage (chimique), les batteries lithium et autres, sont essentiels.
- Le stockage thermique en est le complément indispensable.
- La cellule Accubloc-ACEC stocke 250 kWh équivalents d'eau chaude dans moins de 2 m³, avec moins de 2% de perte.
- Les cellules sont conçues pour pouvoir être couplées et atteindre des capacités de stockage de plusieurs MWh !
- Une seule cellule d'Accubloc-ACEC représente, en énergie stockée, l'équivalent de 33 batteries Tesla de 7500 Wh
- La durée de vie de l'Accubloc-ACEC est de plus de 20 ans.

Envie d'en savoir plus:

- Contact : Ceci Lucien 00 32 64 67 11 23 ou GSM 00 32 475 28 25 63

L'Accubloc-ACEC



L'Accubloc-ACEC

Conçu pour les plus exigeants.

Son combustible :

l'énergie électrique

Ses priorités :

L' autoconsommation, le lestage et le délestage du réseau électrique.



- La chaudière de production d'eau chaude à l'électricité alternative.
- L'ACCUBLOC ACEC est le complément indispensable à une installation photovoltaïque ou éolienne.
- Il améliore l'autoconsommation de plus de 30 % et permet une gestion souple de puissance appelée au réseau.
- Il représente l'interface entre les besoins d'eau chaude et les disponibilités d'énergie électrique alternative, de diverses provenances, tout en limitant l'appel de puissance locale et en s'intégrant à de nouvelles tarifications avec mesure quart horaire et périodes de pointes.

Comment ça marche ?

L'Accubloc est informé, par le compteur d'énergie, de la production instantanée locale PV ou éolienne. Il connaît également la consommation totale du site et module sa puissance électrique pour être au plus proche de l'énergie produite sans créer de nouvelle pointe au réseau.

Il observe également les besoins d'énergie et restitue cette énergie indépendamment de la charge.

Il fait le bilan de l'énergie prise en heures pleines, heures creuses et de la production locale.

Il calcule le minimum de charge pour la période suivante, tout en valorisant l'apport possible du renouvelable local.

L'enclenchement des éléments chauffants est également limité par la puissance quart horaire autorisée.

La maîtrise parfaite des besoins d'énergie de l'installation est une clef importante pour une optimisation maximale du fonctionnement de l'ensemble.

L'Accubloc peut gérer un équipement complémentaire comportant une prise de courant de 16 A. Le régulateur guette la moindre éclaircie dans le ciel pour alimenter cette prise de courant en énergie verte de sorte que vos équipements fonctionnant sur batterie peuvent être rechargés en énergie gratuite: véhicule plug-in hybride, vélo ou scooter électrique, équipements divers sur batterie: tondeuse à gazon, aspirateur, batterie multifonction...